

10.0 crédits

1q

Enseignants:	
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	<p>Les différents secteurs couverts par le stage sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les services de police et de magistrature - l'aide et la protection de la jeunesse - les interventions psychosociales des Adultes - l'exécution des peines et mesures. <p>Le stage comme outil de formation s'accompagne d'un encadrement théorique.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>Le stage contribue à la formation des étudiants en criminologie. Il permet à l'étudiant de s'engager progressivement dans une pratique professionnelle accompagnée d'une réflexion théorique.</p> <p>L'objectif du stage est également de permettre à l'étudiant d'accéder progressivement à une pratique autonome, comparable à celle que mettent en oeuvre les travailleurs du service qui l'accueille. Ces objectifs de formation sont nombreux et diversifiés et souvent indissociables.</p> <p>On peut distinguer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les objectifs d'information et de connaissance : acquérir des informations et des connaissances en rapport avec le stage, cadre juridique dans lequel se développent les activités du service, mode de fonctionnement du service et des services avec lesquels vous êtes amenés à collaborer, connaissance pratique et théorique des problématiques rencontrées et des modes d'intervention adoptés dans le service ou ailleurs... - les objectifs liés à l'acquisition de savoir-faire ou de compétences professionnelles : entretiens, animations, enquête, guidance, rédaction de rapports, etc. - les objectifs liés au développement des capacités d'analyse pluridisciplinaire et d'analyse critique des problématiques et des modes d'intervention rencontrés. - les objectifs liés au développement d'aptitudes personnelles : capacité d'écoute, gestion du stress, travail en équipe, gestion des émotions, etc. <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	<p>Le stage fait l'objet d'une évaluation selon les deux catégories suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - a satisfait aux exigences minimales du stage - n'a pas satisfait à ces exigences <p>L'étudiant qui n'a pas satisfait à ces exigences devra effectuer un nouveau stage dont la durée sera fixée par le jury d'examen.</p>
Contenu :	Le stage de 300h se déroule au 1er quadrimestre de la 2e année du Master, dans des différents secteurs criminologiques approuvés par l'Ecole de Criminologie.
Autres infos :	Le stage se déroule au 1er semestre du second master. Il a lieu du mercredi au vendredi.
Cycle et année d'étude :	> Master [120] en criminologie
Faculté ou entité en charge:	ECRI